

novembre 2023

À Paris, le 7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES ALPES FRANÇAISES ONT REMIS AU CIO LEUR DOSSIER

POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2030

David Lappartient, Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF), Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la participation de Marie Bochet, octuple championne paralympique en para ski alpin et Martin Fourcade, quintuple champion olympique de biathlon, ont présenté officiellement, à la Maison du sport français ce mardi 7 novembre, les principes directeurs de la candidature des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 et le projet de carte des sites.

Présentant en détail l'ambition de cette candidature, ce dossier a été transmis ce jour au Comité International olympique (CIO) dans le cadre du dialogue permanent. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des échanges instaurés avec les équipes du CIO. Les éléments du dossier ont vocation à être intégrés dans l'étude de faisabilité réalisée par le CIO, dans la perspective de l'audition de l'équipe de candidature française devant la Commission des futurs hôtes des Jeux d'hiver, le 21 novembre prochain.

Fort du soutien des athlètes, du mouvement sportif, de la population, du monde économique - notamment des partenaires de Paris 2024 - ainsi que de l'Etat et des collectivités impliquées, ce projet collectif répond aux exigences de l'agenda 2020+5 du CIO pour proposer un nouveau modèle d'événements sportifs sobres et durables.

Ces Jeux d'hiver 2030, imaginés au cœur des Alpes françaises, constitueront un véritable trait d'union entre deux territoires à l'environnement exceptionnel, porté par un collectif uni aux expertises complémentaires. L'ambition de cette candidature est d'offrir à tous des Jeux Olympiques et Paralympiques responsables, sûrs et durables, afin de poursuivre la dynamique de l'héritage de Paris 2024 et d'accompagner la transformation des territoires et des événements sportifs. Une exigence pleinement prise en compte et dictée par le contexte du changement climatique.

Lors de sa réunion prévue les 29, 30 novembre et 1er décembre 2023, la Commission exécutive du CIO annoncera le ou les candidats invités à entrer dans la seconde phase de candidature, dite du dialogue ciblé, en vue d'une attribution en 2024 des Jeux de 2030.

KIT MÉDIAS À TÉLÉCHARGER [ICI](#)

Comprenant :

Le dossier de presse

Les photos de la conférence libres de droit (crédit CNOSF/KMSP)

Les cartes des sites

David Lappartient, Président du CNOSF :

"Ce dossier, transmis ce jour au CIO est le fruit d'un réel travail collaboratif porté depuis juillet. C'est l'expression de notre ambition, celle de co-construire les Jeux de demain, qui embrassent ces défis, pour les transformer en opportunités pour le sport, les athlètes, les territoires et les sociétés. Cette candidature est le symbole de la France qui gagne."

Marie-Amélie Le Fur, Présidente du CPSF :

"Pour les sports paralympiques d'hiver, l'obtention de ces Jeux constitueraient une nouvelle étape fondamentale dans leur développement, aujourd'hui encore embryonnaire. Pour les stations des Alpes, ils seraient une formidable incitation à ouvrir plus encore leurs activités à tous les publics et à renforcer l'accessibilité. Plus largement, cette candidature va nous permettre d'inscrire l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans le temps long, afin de continuer à renforcer la place du sport dans le quotidien de tous les Français, et notamment celles et ceux qui sont en situation de handicap."

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

"La candidature des Alpes Françaises permet, pour la première fois, de faire culminer les forces de nos deux régions dans l'organisation de Jeux qui préservent nos exceptionnelles ressources naturelles et l'héritage des générations futures. Nous avons l'occasion de montrer que nous sommes capables de faire des Jeux d'hiver sobres, raisonnés, exemplaires, avec notre neige, nos chalets et nos paysages."

Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

"Notre souci permanent est d'abord de prévoir des Jeux respectueux de l'environnement. Notre Région se distingue par son écosystème innovant et souvent leader pour aborder tous les enjeux environnementaux. Ensuite, nous voulons des jeux sobres. Auvergne-Rhône-Alpes dispose déjà de nombreuses infrastructures, et la bonne gestion n'est pas pour nous une option. Enfin, fort d'une tradition acquise dès les premiers Jeux Olympiques d'hiver de 1924 à ChamoniX, et renforcée par les expériences des JO de Grenoble en 1968 et par ceux

d'Albertville en 1992, nous voulons offrir une expérience inédite aux athlètes, aux spectateurs et aux bénévoles, en portant haut les valeurs olympiques."

Marie Bochet, octuple championne paralympique de para ski alpin :

"Nos territoires vibrent chaque hiver devant les performances des athlètes français alors cette candidature est presque naturelle. Elle pourra notamment favoriser une meilleure accessibilité. Et les athlètes français, ceux qui ont grandi, se sont entraînés et ont performé dans ces territoires sont pleinement mobilisés derrière cette candidature."

Martin Fourcade, quintuple champion olympique de biathlon :

"Nous avons le savoir-faire pour organiser ces Jeux d'hiver 2030 et je sais les parties prenantes pleinement engagées. Nous sommes dans un monde en mutation et nous avons l'envie d'écrire les Jeux de demain."

CONTACTS PRESSE :

CNOSF

pressecnosf@cnosf.org

01 40 78 28 88

01 40 78 28 52

CPSE

medias@france-paralympique.fr

06 99 55 56 87

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurie Tichadelle

ltichadelle@maregionsud.fr

07 63 67 40 49

Laura Deltour

ldeltour@maregionsud.fr

06 47 90 14 62

Région Auvergne-Rhône-Alpes

presse@auvergnerhonealpes.fr

04 26 73 48 20



© 2023 CNOSF